

Démarche : Demande d'agrément de centre de passation du TCF et de l'examen civique en France

Organisme : France Education international (FEI) - Département évaluation et certifications

Identité du demandeur

Email	
Etablissement SIRET	
Dénomination	
Forme juridique	

Formulaire

France Éducation international (FEI) est un établissement placé sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ses missions, qui s'inscrivent dans le cadre des priorités du gouvernement en matière de coopération internationale, s'articulent autour de trois axes d'activité : la coopération dans les domaines de l'enseignement et de la formation; l'appui à l'enseignement du/en français dans le monde et la mobilité internationale.

Les organismes désireux de participer à l'administration du TCF et de l'Examen civique doivent compléter un dossier de demande d'agrément par lieu susceptible d'accueillir des candidats (un réseau d'établissements devra donc adresser une demande par lieu de passation souhaité ; chaque agrément sera valable uniquement pour l'établissement signataire et non l'ensemble du réseau).

Depuis le 1er janvier 2026, l'Examen civique est requis dans le cadre des démarches de premières demandes d'obtention de la carte de séjour pluriannuelle, de la carte de résident et de l'acquisition de la nationalité française. Cet examen est conçu par les services du ministère de l'Intérieur et le rôle de FEI, au travers de son réseau de centres de passation agréé, est strictement opérationnel et concerne l'organisation, la logistique et la sécurité des passations.

FEI souhaite établir, en priorité, des partenariats avec des organismes dont le cœur de métier est le Français Langue Étrangère. Ainsi, la Commission d'agrément portera une attention particulière aux activités de l'organisme demandeur en rapport avec ce domaine et celui des évaluations en langues.

Ce formulaire doit être rempli par le/la responsable de l'organisme pouvant engager juridiquement l'établissement. C'est notamment cette personne qui sera sollicitée par courriel pour la signature électronique de la convention.

La gestion du réseau de centre relève de la seule responsabilité de France Éducation international qui dispose des éléments permettant de juger l'opportunité d'agréer un centre dans une zone donnée.

1. Demande d'agrément TCF et Examen civique

Sélectionner la case correspondant à votre demande

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Demande d'agrément de centre de passation du TCF et de l'examen civique en France

☐ Demande de premier agrément TCF et Examen civique

☐ Demande de renouvellement d'agrément TCF et Examen civique

Code centre dans TEO

RESPONSABLE DE L'ORGANISME

C'est notamment cette personne qui sera sollicitée par courriel pour la signature électronique de la convention.

☐ Mme

☐ M.

NOM

Prénom

En qualité de:

Adresse électronique :

Une adresse professionnelle individuelle est requise. Il ne peut s'agir d'une adresse électronique générique partagée.

Téléphone

est habilité(e) à engager juridiquement mon établissement, sollicite de France Éducation international l'agrément permettant d'ouvrir un centre de passation pour :

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Nom de l'organisme

2. Coordonnées de l'organisme

Adresse postale complète du siège de l'organisme

Adresse postale complète du lieu de passation

1. Un réseau d'établissements devra adresser une demande par lieu de passation souhaité ; chaque agrément sera valable uniquement pour l'établissement signataire (une seule adresse de passation) et non l'ensemble du réseau.

2. Le centre devra avoir une boîte aux lettres indiquant le nom de l'organisme.

Demande d'agrément de centre de passation du TCF et de l'examen civique en France

Commune

Département

L'adresse postale de livraison du matériel d'examen pour les sessions papier doit être impérativement celle où les candidats passeront les épreuves. Si la livraison du matériel doit avoir lieu au siège, merci d'expliquer ci-dessous pourquoi et comment s'effectuerait le transport :

Pour des raisons évidentes de sécurisation des sujets d'examens, France Éducation international se réserve le droit de ne pas agréer un établissement dont les adresses de livraison et de passation sont différentes.

Numéro de téléphone (qui apparaîtra sur le site internet de France Éducation international) :

Courriel de contact (qui apparaîtra sur le site internet de France Éducation international) :

Site internet (qui apparaîtra sur le site internet de France Éducation international) :

Personne en charge de la facturation :

☐ Mme

☐ M.

NOM

Prénom

Téléphone

Adresse(s) électronique(s) au(x)quelle(s) devront être envoyées les factures :

Adresse de facturation :

si cette adresse est différente de l'adresse du siège

Responsable de la passation des sessions du TCF :

☐ Mme

☐ M.

Demande d'agrément de centre de passation du TCF et de l'examen civique en France

NOM

Prénom

Téléphone

Adresse électronique

Adresses électroniques des personnes réceptrices des alertes de la plateforme de gestion des sessions du TCF (en plus de celui du/de la responsable de session) :

En plus de l'adresse électronique de la personne responsable de la passation, au moins une adresse supplémentaire est souhaitée.

3. Centre de passation

Type d'institution :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Alliance française

☐ Institut français

☐ Institut de formation public (GRETA, CFA..)

☐ Institut de formation privé

☐ Association

☐ SCAC, consulat

☐ Etablissement public d'enseignement supérieur

☐ Etablissement privé d'enseignement supérieur

☐ Centre culturel français

☐ Campus France

☐ Organisation internationale

Description précise et détaillée des activités de l'organisme (notamment formations proposées en FLE) :

Pourquoi souhaitez-vous devenir centre agréé TCF ?

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Demande d'agrément de centre de passation du TCF et de l'examen civique en France

☐ Pièce(s) justificative(s) éventuelle(s)

Vous pouvez joindre toutes pièces qui vous semblent opportunes pour éclairer les membres de la commission d'agrément.

4. Lieu de passation des épreuves du TCF

Combien de salles pouvant être organisées en salle d'examen (mobilier et disposition des tables) sont disponibles en simultané ?

Lors des passations des épreuves collectives du test, les candidats doivent être espacés de 1,5 mètre minimum ou, dans le cas d'une passation sur ordinateur, être isolés par des séparateurs.

Quel est le nombre maximum de candidats que vous pouvez accueillir simultanément (dans l'ensemble des salles mises à disposition pour le test) pour les épreuves collectives ?

Estimation du nombre de candidats au TCF par an :

Quelle(s) déclinaison(s) du TCF seront principalement proposées dans votre centre :

Le centre de passation du TCF s'engage (sauf exceptions et à l'exclusion de certains établissements d'enseignement supérieur et organismes agréés dans un cadre interne pour leurs apprenants) à répondre à la demande des candidats pour les 4 déclinaisons.

Pour des informations relatives aux déclinaisons du TCF : <https://www.france-education-international.fr/tcf>

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ TCF tout public (TCF TP)

☐ TCF Intégration, Résidence et Nationalité (TCF IRN)

☐ TCF Québec (TC QC)

☐ TCF Canada (TCF CA)

Matériel audio - Je confirme que la ou les salle(s) mise(s) à disposition pour la passation des tests a/ont une acoustique de qualité, un éclairage adapté, une ventilation appropriée, dispose(nt) d'un dispositif de lecture de CD et de haut-parleurs de haute qualité, possède(nt) un matériel d'enregistrement numérique de haute qualité pour les épreuves d'expression orale.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Il est obligatoire de joindre des photos en couleurs des salles prévues pour les passations disposées au format examen papier et SO le cas échéant ET de la salle et/ou du lieu de stockage sécurisé du matériel d'examen pour les sessions papier

5. Ressources humaines

Je confirme pouvoir mettre à disposition au minimum 1 surveillant pour 20 candidats par salle :

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Demande d'agrément de centre de passation du TCF et de l'examen civique en France.
Je confirme pouvoir faire appel à un nombre suffisant de personnes pouvant être qualifiées pour obtenir l'habilitation permettant d'administrer l'épreuve d'expression orale du TCF :

Les examinateurs de l'épreuve d'expression orale du TCF sont des personnes qui possèdent une expérience en français langue étrangère et un niveau de français suffisant pour conduire les entretiens. Ils doivent avoir une bonne connaissance du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) ainsi qu'une bonne maîtrise des outils d'évaluation.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

6. Support(s) de passation du TCF

Support(s) de passation souhaité(s) :

Ce choix n'est pas définitif et ne vous engage pas pendant toute la durée de l'agrément.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Papier

☐ SO

☐ Papier et SO

Fiche descriptive des prérequis à l'installation du TCF SO

Pour administrer les sessions du TCF sur ordinateur, le centre doit être en mesure de faire appel à un administrateur systèmes et réseau professionnel afin d'assurer le niveau de technicité et de sécurité numérique indispensables à l'administration du TCF sur ordinateur.

Je confirme avoir pris connaissance des prérequis à l'installation du TCF SO et avoir les installations nécessaires à sa mise en place dans mon centre :

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Je confirme pouvoir faire appel à un administrateur systèmes et réseau professionnel afin d'assurer le niveau de technicité et de sécurité numérique indispensables à l'administration du TCF sur ordinateur.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Quel est le nombre maximum de postes informatiques que vous pouvez mettre simultanément à disposition des candidats ?

Bilan de votre activité TCF durant les 12 derniers mois de votre agrément

Explication

En tant que centre de passation du TCF, votre organisme s'est engagé (sauf cas exceptionnel

et à l'exclusion des universités et école d'architecture situées en France dans le cadre de la

DAP) à répondre à la demande des candidats pour les 4 déclinaisons.

Nombre de candidats et de sessions sur les 12 derniers mois :

Demande d'agrément de centre de passation du TCF et de l'examen civique en France

Nombre total de sessions organisées ces 12 derniers mois:

Nombre de sessions organisées ces 12 derniers mois selon les déclinaisons du TCF:

TCF Canada (TCF CA) :

TCF Intégration Résidence et Nationalité (TCF IRN) :

TCF Québec (TCF QC):

TCF tout public (TCF TP):

Nombre total de candidats inscrits ces 12 derniers mois:

Nombre de candidats accueillis ces 12 derniers mois selon les déclinaisons du TCF

TCF Canada (TCF CA) :

TCF Intégration Résidence et Nationalité (TCF IRN) :

TCF Québec (TCF QC):

TCF tout public (TCF TP):

7. Label Qualité FLE

Votre organisme a-t-il obtenu le label Qualité FLE ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Votre organisme est-il inscrit au processus de labellisation ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Merci d'indiquer la référence de votre dossier :

8. Autres certifications de France Éducation international

Votre organisme est-il habilité à faire passer les épreuves du DILF, du DELF ou du DALF ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Votre organisme est-il partenaire/distributeur d'Ev@lang ?

Cochez la mention applicable

Demande d'agrément de centre de passation du TCF et de l'examen civique en France

☐ Oui

☐ Non

9. Agréments autres certifications

Votre organisme est-il habilité à faire passer d'autres certifications en langues ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Si oui, lesquelles ?

10. Prix de vente indicatifs du TCF en euros (€)

Tarifs en vigueur

Les centres agréés reversent à France Éducation international un montant fixe des droits d'inscription par candidat. Ce montant est fixé annuellement par le conseil d'administration de France Éducation international pour chacune des déclinaisons/épreuves du TCF.

Je confirme avoir pris connaissance des tarifs en vigueur.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pour vous aider à fixer un tarif, vous trouverez en pièce jointe de ce formulaire, un fichier EXCEL permettant de calculer au plus juste les frais de passation demandés aux candidats pour chacune des déclinaisons du TCF. Ce fichier est un document d'aide mis à disposition des centres.

La notice d'utilisation du tableau de calcul de rentabilité d'une session

Prix indicatif de vente du TCF en euros (€)

11. Examen civique

J'ai pris connaissance des arrêtés relatifs à l'Examen civique

L'arrêté du 20 août 2025 relatif à la procédure d'agrément des organismes en charge de la mise en œuvre de l'Examen civique et qui détaille en annexe VII la composition des épreuves

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000052129766>

L'arrêté du 10 octobre 2025 relatif au programme, aux épreuves et aux modalités d'organisation de l'examen civique

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000052381620>

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pour administrer l'Examen civique, j'engage mon organisme à être équipé de postes informatiques candidats répondant a minima aux critères suivants : taille minimale de l'écran de 9 pouces ; résolution minimale de l'écran de 1024 x 768 pixels ; une connexion Internet de 8mb/s minimum entre le poste candidat et le serveur de passation ; webcam intégrée ou externe pour la prise de photo FHD.

Cet équipement minimum obligatoire est requis selon les critères du ministère de l'intérieur.

Demande d'agrément de centre de passation du TCF et de l'examen civique en France

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Je confirme pouvoir faire appel à un administrateur systèmes et réseau professionnel afin d'assurer le niveau de technicité et de sécurité numérique indispensables à l'administration de l'Examen civique.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Agent gestionnaire 1 de la plateforme de l'Examen Civique

☐ Mme

☐ M.

NOM

Prénom

Adresse électronique

Une adresse professionnelle nominative est requise. Il ne peut s'agir d'une adresse électronique générique partagée.

Agent gestionnaire 2 de la plateforme de l'Examen Civique

☐ Mme

☐ M.

NOM

Prénom

Adresse électronique

Une adresse professionnelle nominative est requise. Il ne peut s'agir d'une adresse électronique générique partagée.

La salle de passation de l'Examen civique est-elle différente de celle du TCF ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Il est obligatoire de joindre des photos en couleurs de la salle prévue pour les passations de l'examen civique en mode examen (ordinateurs posés sur les tables et respectant les espacements réglementaires)

Lors des passations, les candidats doivent être espacés de 1,5 mètre minimum ou être isolés par des séparateurs.

Tarifs en vigueur de l'Examen civique

En amont des passations, le centre de passation agréé achète le nombre d'examens souhaités auprès de FEI au tarif en cours au moment de l'achat. Ce montant est fixé annuellement par le conseil d'administration de France Éducation international. Pour information, il est de 30€ par candidat pour l'année 2026.

Le ministère de l'Intérieur recommande de ne pas excéder le tarif de 70€ à la revente aux candidats.

12. Promotion

Quels sont les moyens envisagés pour communiquer sur votre offre de certifications ?

Je m'engage à actualiser régulièrement les pages internet de mon organisme relatives au TCF et à l'Examen civique (dates de passation, logos, etc.).

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non